



Le permis piéton et la sortie pédagogique vélo de l'école primaire Victor Duruy (Iwuy)

Action d'animation

« La motivation première reste de sensibiliser les élèves à l'insécurité routière, et de leur inculquer un maximum de bonnes pratiques »

Florence REGNIER, directrice de l'école primaire publique Victor Duruy, IWUY

Localisation > Où ?

- Nord (59)
- Communauté d'agglomération de Cambrai
- Iwuy
- Zone rurale

Cible(s) > Qui ?

- L'école primaire publique Victor Duruy
- 140 élèves scolarisés du CE2 au CM2.
- 11 classes

Temporalité > Quand et depuis quand ?

- Lancement de la démarche en 2009
- Cour de sensibilisation à la sécurité routière intégrée dans le programme pédagogique d'une durée d'1 heure par semaine pendant 3 mois
- 2 journées par an : passage permis piéton et circuit pédagogique à vélo en zone urbaine

Portage > Avec qui ?

Pilote :

- La directrice de l'établissement
- L'équipe pédagogique

Partenaires :

- La commune
- L'Éducation Nationale
- La Gendarmerie Nationale
- La Délégation interministérielle à la sécurité routière (DISR)
- L'Association Prévention MAIF

Détail action > Quoi ?

Contexte / historique de la mise en place de la démarche (motivation) :

- La démarche est née de la volonté de la directrice de l'établissement scolaire de sensibiliser ses élèves à la sécurité routière et de la disponibilité de la gendarmerie nationale pour faire passer le « Permis Piéton »

Détail de la mise en place de la démarche :

- Le contenu de la formation pour obtenir le Permis Piéton est validé par la Gendarmerie Nationale et la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière

Détail action :

- La démarche concerne exclusivement les élèves scolarisés du CE2 au CM2
- Avant la formation, un représentant de la Gendarmerie Nationale et un bénévole de l'association Prévention MAIF effectuent un passage dans l'établissement scolaire pour sensibiliser les élèves ainsi que pour distribuer des kits de passage du Permis Piéton
- Durant 3 mois, les élèves suivent des sessions de sensibilisation aux règles de sécurité routière en classes par l'enseignant. Ces séances hebdomadaires d'une durée d'1 heure sont réalisées grâce à l'appui du kit pédagogique (DVD, ...)
- A la fin de la formation sur deux journées :
 - jour 1 : les enfants passent un examen (le Permis Piéton) afin de valider leurs connaissances et réalisent des exercices de maniabilité du vélo dans la cour de l'école sous le regard attentif des gendarmes et des enseignants (freinage, équilibre, ...)
 - jour 2 : une sortie pédagogique à vélo est proposée, cette sortie est encadrée par une dizaine d'adultes (enseignants, parents d'élèves volontaires, ...)
- Le représentant de la Gendarmerie Nationale et le bénévole de l'association Prévention MAIF reviennent alors en classe pour délivrer à chaque enfant son « Permis Piéton » lors d'une remise en présence des parents d'élèves, des élus locaux et de la presse locale

Détail action > **Quoi ?**

Bilan de l'action :

- De nombreux élèves se rendent quotidiennement à pied ou à vélo à l'école en appliquant les règles de sécurité routière
- Une forte utilisation du parking vélos de l'établissement est observée
- Du fait de sa facilité de mise en œuvre, la démarche est reconduite chaque année depuis 2008 (et ce malgré le départ de la directrice de l'établissement à l'origine de la mise en place de l'action)

Des conseils pour réussir (points de vigilance) :

- Assurer un entretien des vélos utilisés pour la sortie vélo
- La pérennisation de la démarche demande une implication de l'établissement scolaire et notamment de l'équipe enseignante

Moyens humains / financiers / techniques > **Comment ?**

Moyens financiers :

- Mise à disposition par l'association Prévention MAIF de kits pour mettre en place l'opération
- Participation financière de La commune à hauteur de 200 € pour l'achat de gilet fluo

Moyens humains :

- La directrice de l'établissement et l'équipe pédagogique assurant une sensibilisation à la sécurité routière
- Un représentant de la gendarmerie nationale assurant le passage du permis piéton
- Les bénévoles de l'association Prévention MAIF
- Un groupe d'une dizaine de personnes pour encadrer la sortie pédagogique à vélo, composé d'enseignants, de parents d'élèves, ...

Moyens techniques :

- Des kits pédagogiques contenant les éléments nécessaires pour former les élèves au Permis Piéton :
 - 30 codes du jeune piéton
 - 1 DVD
 - 30 fiches d'examen
 - 30 Permis Piéton
 - 1 guide de l'enseignant
 - une affiche
- L'association Prévention MAIF met également à disposition des enseignants une documentation pédagogique (DVD, livrets, brochures, panneaux routiers, films, logiciels, ...)
- Du matériel pour les exercices de maniabilité du vélo (sur plateau) : cônes, panneaux, feux tricolores, ...

Contacts

Ecole Primaire Publique Victor Duruy
Florence REGNIER
Rue du Maréchal Foch 59141 Iwuy
Tel : 03 27 37 92 89
Courriel : ce.0596631m@ac-lille.fr

Centre ressource régional en écomobilité
Sébastien TORRO-TOKODI
23 rue Gosselet 59000 Lille
Tel : 03 20 52 97 58
Courriel : contact@ecomobilite.org
Site Internet : www.ecomobilite.org